



MOULT-CHICHEBOVILLE

Conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni
à la mairie de Moulton-Chicheboville

Vendredi 10 avril 2026 à 19 heures

Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du vendredi 10 avril 2026.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture au public, et sur le site internet : www.moultonchicheboville.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délai de 7 jours après son approbation

Approbation PV séances précédentes.....approuvé
Approbation des délibérations de la séance précédente.....approuvé

AFFAIRES GENERALES

Election du maire délégué de Moulton.....approuvé
Création et présentation des commissions thématiques.....approuvé
Détermination du nombre et élection des membres élus du CCAS.....approuvé
Election des délégués aux organismes extérieurs.....approuvé
Délégations de pouvoir au maire : fixation des limites.....approuvé

CULTURE

La Cigogne Noire : demande de subvention.....approuvé

Questions diverses



Diffusé le 11 avril 2026

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Mairie de Moulton-Chicheboville

6 Rue Pierre Cingal - 14370 Moulton-Chicheboville - ☎ 02.31.27.94.30
Courriel : contact@mairie-mc.fr - Site internet : www.mairie-moulton.fr